

**Séance du Conseil Municipal
du 03 juin 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le trois juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Stéphane HAMON, Maire de Chuelles.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Membres présents : Stéphane Hamon, Roland Vonnet, Sylvie Hamard, Marie-Claude Garreau, Martial Pinon, Daniel Bruand, Gérard Billault, Michel Chevallier, Martine Dieudonné de Carfort, Brigitte Bertauche, Mélanie Rozeaux, Orane Hecquet-Blanchet, Eric Gallois, Marie-Charlotte Verhulst

Absente excusée : Dominique Lecoœur.

Date de convocation : 24 mai 2019

Date d'affichage : 05 juin 2019

Martine Dieudonné de Carfort a été nommée secrétaire de séance.

N°032/2019

DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE

Monsieur le Maire, accompagné d'un gendarme de la brigade de Courtenay, présente au Conseil Municipal le dispositif de participation citoyenne.

Les objectifs assignés à « Participation citoyenne » sont les suivants :

- Développer auprès des habitants d'un quartier, d'un espace pavillonnaire ou d'une commune une culture de la prévention de la délinquance
- Favoriser le rapprochement entre les forces de sécurité de l'Etat, les élus locaux et la population
- Améliorer l'efficacité des interventions et l'élucidation des infractions.

Il s'agit d'une démarche participative, complémentaire de l'action de la police et de la gendarmerie nationales. Tout dispositif de participation citoyenne devra reposer sur la signature d'un protocole dont le modèle est joint à la présente circulaire.

Des réunions avec les habitants de la commune auront pour objet d'une part, de présenter l'intérêt de la démarche, d'autre part, d'expliciter la nature des informations intéressant les forces de sécurité de l'Etat ainsi que des relations qui seront établies entre ces dernières et la population/citoyens référents, et enfin de détecter les personnes volontaires pour devenir « citoyen référent ».

Le dispositif de participation citoyenne se traduira systématiquement par la conclusion d'un protocole d'une durée de trois ans renouvelables par tacite reconduction.

Monsieur le Maire, après discussion, demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la mise en place d'un tel dispositif sur la commune de Chuelles.

Résultat du vote : 12 voix pour – 1 contre – 1 bulletin blanc.

Le Conseil Municipal

- Autorise Monsieur le Maire à contacter la brigade de gendarmerie de Château-Renard/Courtenay pour présenter le dispositif à la population
- Autorise Monsieur le Maire à signer le protocole de dispositif de participation citoyenne.

N°033/2019

DON POUR LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le don de 150 € (cent cinquante euros) destiné à l'acquisition de livres pour la bibliothèque.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Accepte le don de 150 € (cent cinquante euros).

**Séance du Conseil Municipal
du 03 juin 2019**

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la visite d'une technicienne du C.A.U.E. du Loiret pour la mise en valeur de plusieurs sites, principalement situés en entrée de village.

Les sites visités concernent :

- L'achat d'une propriété et ses possibilités d'aménagement
- L'utilisation et l'aménagement du terrain à proximité du stade de football
- L'aménagement du terrain où sera implanté l'antenne relais
- La mise en valeur du terrain situé à l'intersection de la Rue de Courtenay et du Chemin des Comtois
- Le fleurissement des entrées de village sur la RD 37, du carrefour Rue de Château-Renard et Rue de la Milonnerie, du carrefour Rue de Montcorbon et Rue de Douchy, et du carrefour Rue de Courtenay et Rue de la Sablonnière.

Le CAUE portera un regard global sur ces différents espaces. Un diagnostic des lieux permettra de dégager des enjeux d'aménagement. Des références d'opérations similaires et de fleurissement seront également apportées.

« BINETTE PARTY »

Monsieur le Maire propose d'organiser une matinée pour désherber les rues du village. Avant d'organiser cette manifestation le Conseil Municipal souhaite rappeler qu'il revient à chaque habitant de nettoyer le trottoir longeant son habitation.

REUNIONS

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal différentes dates de réunions :

- Mardi 11 juin à 20 h 30 : commission loisirs pour organisation du 14 juillet
- Lundi 1^{er} juillet à 20 h 30 : commission loisirs pour la fête de l'automne
- Lundi 17 juin et mercredi 19 juin à 14 h 00 : réunion d'élaboration du PLUI-H
- Lundi 08 juillet à 20 h : Conseil Municipal.

TOUR DE TABLE

Mélanie Rozeaux

- Donne le compte rendu de la marche gourmande.
- Signale des plaques de compteurs descellées sur le trottoir Rue de Courtenay.
- Signale la dangerosité de pièces métalliques tranchantes à hauteur d'homme sur un poteau EDF à la Sablonnière.

Marie-Claude Garreau

- Informe de la venue jeudi de Monsieur Guillaume Roy pour effectuer des plantations.

Martine Dieudonné de Carfort

- Présente le plan Bibliothèque pour les Ecoles : J'ai été contactée par Madame ROULEAU, inspectrice de Montargis Est. Elle m'a proposé que soit mis en place pour les écoles dans le cadre du S.I.I.S : Le plan bibliothèque. Les communes qui demanderaient à en bénéficier pourraient acheter pour 1500 euros de livres à destination des élèves du regroupement. L'état prend en charge 1300 euros, il reste 200 euros à la charge du S.I.I.S.

Marie-Charlotte Verhulst

- Demande si beaucoup de personnes ont assisté aux différentes réunions de présentation des nouvelles conditions de tri.